



OSCAR

MAÎTRISE DES RISQUES

Hygiène | Sécurité
Environnement

**DIAGNOSTICS &
SOLUTIONS
SUR-MESURE**

pour
Professionnels
engagés



CONSEILS

Évaluez
vos responsabilités
de dirigeant



SERVICES

Externalisez
la gestion
de vos obligations



OSCAR

MAÎTRISE DES RISQUES

Hygiène | Sécurité
Environnement

Proximité
Confiance
Loyauté
Écoute
Réactivité

NOS VALEURS



EXTERNALISEZ LA GESTION DE VOS OBLIGATIONS

En tant que dirigeant vous êtes soumis à de nombreuses obligations pour garantir la sécurité de votre public et de vos salariés.

La réglementation vous impose contrôles et vérifications périodiques, tels que :

HYGIÈNE

- Nettoyage dégraissage de hotte
- Nettoyage désinfection de VMC
- Nettoyage désinfection de climatisation
- Lutte contre les nuisibles
- Analyse en laboratoire

...

SÉCURITÉ

- Vérification du matériel incendie
- Vérification des installations électriques
- Vérification des installations reliées au gaz de ville
- Vérification des portes et portails automatiques
- Vérification des ascenseurs
- Vérification du système de désenfumage
- Vérification du système de sécurité incendie

...

ENVIRONNEMENT

- Vidange et curage des bacs à graisses
- Vidange et curage des fosses septiques
- Collecte des huiles usagées

...

Pourquoi

Externaliser la gestion de vos obligations ?

En tant que dirigeant vous devez tenir différents rôles : manager, commercial, comptable et tout maîtriser car vous engagez votre responsabilité.

La solution d'Oscar consiste à confier la gestion de vos obligations QSE. Professionnels de la maîtrise des risques, nous vous protégeons et garantissons la sécurité de votre établissement.

Retrouvez la sérénité face à vos obligations !

Rassurez vos clients et communiquez sur votre engagement grâce à notre marque de confiance.



INTÉRÊTS

- Sécuriser & Rassurer
- Anticiper les risques
- Retrouver votre métier
- Maîtriser votre budget
- Intervenants de qualité
- Assistance & Conseil

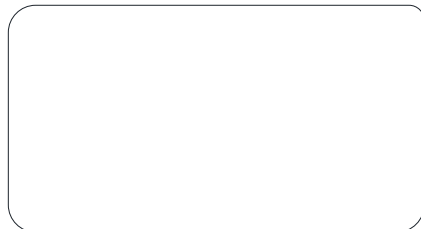


LA SOLUTION OSCAR, VOTRE ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ QSE !

Comment

Faire évaluer vos obligations ?

Faites le point avec notre consultant en 5 étapes:



- DÉCOUVERTE**
Visite de votre établissement
- EVALUATION**
Diagnostic Performances Réglementaires
- PROPOSITION**
Solutions d'accompagnement
- PLANIFICATION**
Définition du calendrier
- MISE EN OEUVRE**
Pilotage de vos obligations



ASSISTANCE

Notre ligne directe d'information
09 81 47 82 14



SUIVI

Votre espace personnel sur
www.oscar-services.fr
Retrouvez toutes vos infos en ligne !



CONSOLIDEZ VOS ENGAGEMENTS AVEC NOS PARTENAIRES :

OSCAR s'entoure de compétences complémentaires pour vous proposer des diagnostics répondant à vos enjeux.



GESTION « PILOTAGE D'ENTREPRISE »

Avez-vous une bonne connaissance de votre entreprise ?

Pour développer votre entreprise et accroître votre chiffre d'affaire, tout comme votre véhicule, votre entreprise peut bénéficier d'un « contrôle technique » pour optimiser son fonctionnement et donc sa rentabilité.

Maximisez vos performances en réalisant un diagnostic "Gestion & Pilotage" de votre entreprise et bénéficiez des conseils d'un professionnel de la gestion.

SÉCURITÉ INCENDIE

Vous êtes régulièrement soumis à une commission de sécurité ?

Un tel contrôle s'anticipe, se prépare : faites le point avec notre expert incendie sur les éventuelles non conformités de votre établissement et préparez-vous au jour J.

Bénéficiez de l'assistance téléphonique d'un expert et faites vous accompagner le jour de la commission de sécurité.



ENTREPRISE ADAPTÉE

Votre établissement est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Depuis le 1er janvier 2015, la loi impose aux établissements recevant du public (ERP), peu importe leur catégorie, d'être accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Si vous ne disposez pas encore d'attestation de conformité ou de dérogation, il est essentiel de diagnostiquer vos locaux pour évaluer votre degré d'accessibilité et les éventuels travaux à réaliser.

ENVIRONNEMENT

Vous êtes producteur de déchets valorisables ou impactants pour l'environnement ?

Depuis 2016, les entreprises sont responsables de la fin de vie de leurs déchets et doivent les trier et les valoriser par compostage ou méthanisation. De plus, elles ne peuvent plus s'appuyer sur les moyens de collecte habituels, selon les cas.

Faites le point avec notre expert sur le type et la quantité de déchets que vous générez, définissez des moyens de tri adaptés et organisez leur collecte et valorisation.



SOCIAL

Vos collaborateurs travaillent-ils en toute sécurité ?

Garant de la sécurité de vos salariés, vous devez évaluer les risques qu'ils encourent afin de les protéger.

Rédigez votre document unique avec notre expert et définissez les mesures préventives à mettre en place.

Une assistance téléphonique est également à votre disposition.